COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

PROCES-VERBAL N°10 DU 08 AVRIL 2010

SAISON 2009/2010

Présents :

Frédéric TROUVE, Président de la CCEE
Jean-François MOLEY, Brigitte GEILER

Présent avec voix consultative :
Pierre LABORIE, DTN Adjoint

Excusés :
André GLAIVE, Jean MARTIN, Christophe MENEAU, Margarida PAES, Jean-Marie SCHMITT

Le Jeudi 08 Avril 2010, de 14h à 16h00, la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi s'est réunie téléphoniquement sur convocation régulière de ses membres.

Prochaine réunion téléphonique de la CCEE, le jeudi 10 Juin 2010 de 14h00 à 16h00.

1. ENTRAÎNEURS EN CONFORMITES POUR LA SAISON 2009/2010

1FA

- *« HAINAUT VB »*
  Le club ayant pris une licence compétition pour **Monsieur Ion DOBRE, la pénalité de 132 euros par match ne sera pas appliquée.**
- *« LA ROCHELLE VB »*
  Monsieur Johann GUILLE *(qui a couvert 7 matchs)* doit finaliser son EF2 **avant le 30 Juin 2010** *(stage et rapport).* Si cela n'est pas réalisé, **la pénalité de 132 € par match due sera appliquée, soit 924 € à ce jour**.

2. ENTRAÎNEUR « REFERENT » NON EN CONFORMITE POUR LA SAISON 2009/2010

3MH

- *« AS AMBARES VOLLEY-BALL »*
  La CCEE a bien reçu copie du BEES 1 de **Monsieur Fabrice VIGNAU-HAUT,** mais elle ne peut toujours pas l'accepter comme « référent » car il lui manque le diplôme EF1. **La pénalité de 27,50 euros par match sera donc appliquée.**

Date de rédaction : 08/04/2010
Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif N°12 du 16/04/2010
Date de diffusion : 22/04/2010
Auteur : Frédéric TROUVE

3. ENTRAÎNEURS NON EN CONFORMITES POUR LA SAISON 2009/2010

LAM

- *« NICE VOLLEY »*
  La CCEE accuse réception du Plan de Formation signé de **Monsieur BARIC Léonard**, toutefois elle vous rappelle qu'il doit obtenir **ABSOLUMENT le BEES1 avant le 30 Juin 2010**, sinon les pénalités de la saison seront appliquées sur tous les matchs couverts.

LBM

- *« UGS NANTES REZE METROPOLE VOLLEY »*
  La CCEE accuse réception du Plan de Formation signé de **Monsieur DEMAR Martin**, toutefois elle vous rappelle qu'il doit obtenir **ABSOLUMENT le BEES1 avant le 30 Juin 2010,** sinon les pénalités de la saison seront appliquées sur tous les matchs couverts.

3MG

- *« SEVRE LOIRE VOLLEY » (VERTOU VB)*
  Suite à la demande de **Monsieur Eric LAMARRE** et après étude rapide du document envoyé, la CCEE décide que pour valider son EF2 datant de 1998, il doit suivre l'un des 3 stages en 2010 *(la CCEE lui conseille le stage au CNVB car il entraîne en secteur masculin)* et faire un stage auprès d'un entraîneur professionnel ou d'une équipe de France puis réaliser un rapport. Il devra faire valider le choix de cet entraîneur par Monsieur LABORIE Pierre.
  La CCEE lui demande également de faire un stage FPC en début de saison prochaine.

3FB

- *« BEZIERS VOLLEY-BALL GAZELEC »*
  Suite à la demande de **Monsieur RICARD Gaël** et après étude de son dossier, La CCEE décide que pour valider son EF2 datant de 2002/2003, il doit suivre l'un des 3 stages en 2010 *(la CCEE lui conseille le stage à l'IFVB car il entraîne en secteur féminin)* et faire un stage auprès d'un entraîneur professionnel ou d'une équipe de France puis réaliser un rapport. Il devra faire valider le choix de l'entraîneur par Monsieur LABORIE Pierre.

SANS RATTACHEMENT A UNE DIVISION CETTE SAISON

- **Monsieur Gilles AUZOU**
  Suite à sa demande et après étude de son dossier. La CCEE décide que pour valider son EF2 datant de 1998/1999, il doit suivre l'un des 3 stages en 2010 et faire un stage auprès d'un entraîneur professionnel ou équipe de France et réaliser un rapport. Il devra faire valider le choix de l'entraîneur par Monsieur LABORIE Pierre.
  La CCEE lui demande de faire un stage FPC en début de saison prochaine.
- **Monsieur Pascal BRIFAUD**
  Suite à sa demande et après étude de son dossier, La CCEE décide que pour valider son EF2 datant de 2002/2003, il doit suivre l'un des 3 stages en 2010 *(la CCEE lui conseille le stage au CNVB car il entraîne en secteur masculin)* et faire un stage auprès d'un entraîneur professionnel ou équipe de France et réaliser un rapport. Il devra faire valider le choix de l'entraîneur par Monsieur LABORIE Pierre.
  La CCEE lui demande de faire un stage FPC en début de saison prochaine.

4. DEMANDES VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

- *« A.S.C.L. JEANNE D'ARC DE RENNES »*
  Suite à la demande de VAE pour **Monsieur BOUREKAB Amine**, compte tenu de son expérience moins importante sur le niveau Seniors, la CCEE lui demande de fournir un rapport EF1 sur l'encadrement d'une équipe Senior **avant le 30 Juin 2010** *(voir modèle sur site Internet fédéral, onglet « formation » puis « diplômes nationaux » et « EF1 »).* A la réception de ce dossier une validation du niveau EF1 par VAE pourra être réalisée.

5. SUIVI DES ENTRAINEURS NOTIFIES SUR PROCES-VERBAUX DE LA CCEE AVEC CONDITIONS ET/OU DATES BUTOIRS

LAM

- *« SAEMS TOURCOING VB LILLE METROPOLE »*

  Suite au courrier de **Monsieur DE MENDONCA Paulo Ricardo**, la CCEE l'informe qu'il doit être présent à tous les stages DEPVB qui ont été prévu dans son plan de formation, sans possibilité de dérogation.

1M

- *« PLESSIS ROBINSON VB »*

  Suite au courrier de **Monsieur SANTER Jonathan**, la CCEE lui demande d'obtenir le diplôme du BEES 2ème degré spécifique avant de rentrer en formation DEPVB tel que demandé dans les documents d'accession aux stages DEPVB (textes réglementaires).

1FB

- *« US SP ALBI »*

  Suite au courrier de **Monsieur GRUEL Ludovic**, la CCEE lui demande de finaliser son DECFCP comme programmé précédemment, **avant le 10 Juillet 2010,** ainsi que d'obtenir le diplôme du BEES 2ème degré spécifique avant de rentrer en formation DEPVB, tel que demandé dans les documents d'accession aux stages DEPVB (textes réglementaires).

2FB

- *« VGA ST-MAUR VB »*

  En ce qui concerne votre entraîneur **Monsieur PESEUX Julien** et suite à son mail en date du 07 Avril 2010, la CCEE confirme les décisions prises sur ses PV n° 1 du 10 Juillet 2009 « club pénalisés pour 2008/2009 » et PV n° 7 du 14 Janvier 2010 concernant les pénalités 2007/2008 et 2008/2009. Monsieur PESEUX entraîne en nationale 2 depuis la saison 2007/2008, il est donc en régularisation de sa situation, et devait finaliser son EF2 au plus tard en Juin 2009, repoussé à décembre 2009 par la CCEE. Les pénalités sont donc confirmées.

2FC

- *« AS. ST-RAPHAEL V.B. »*

  Suite à votre mail en date du 26 Mars dernier, qui concerne votre entraîneur **Monsieur LAFALIZE** Eric, la CCEE confirme que Monsieur LAFALIZE, qui a entraîné en nationale 2 depuis la saison 2008/2009 sans diplôme d'état, doit absolument obtenir le diplôme du BEES 1er degré **avant le 30 Juin 2010**, sinon les pénalités seront appliquées.

SANS RATTACHEMENT A UNE DIVISION CETTE SAISON

- **Monsieur BOUDART Paul**

  Suite à son courrier, la CCEE l'autorise à entrer en formation DECFCP sous réserve qu'il fournisse une licence compétition à son nom lors de son inscription à la formation.

- **Monsieur HAVAS Frédéric**

  Compte tenu de ses diplômes acquis *(BEES2 et EF3)* et vue son expérience internationale, la CCEE pourra lui délivrer une autorisation d'entraîner en secteur professionnel, s'il en fait la demande pour la saison prochaine, après qu'il ait suivi le stage de FPC des entraîneurs professionnels.

  Le diplôme DEPVB lui sera validé après 2 années d'expérience en secteur professionnel.

6. PLANS DE FORMATION

La CCEE a pris acte des accords dûment signés des plans de formation pour les entraîneurs ci-dessous :

- **PERIS Ratko** ➔ CAMBRAI VOLLEY ELAN DU CAMBRESIS
- **QUINQUIS Sylvain** ➔ UGSE NANTES FEMININ
- **URNAUT Matjaz** ➔ FC NEUWEG ST-LOUIS 1929

7. DIVERS

Les clubs ci-dessous n'ont pas réceptionné les lettres recommandées envoyées suite aux différents PV CCEE. Les pénalités ou autres sanctions seront donc automatiquement appliquées.

- SEVRES ET LOIRE VB VERTOU (PV 8)
- LYON ST-FONS VOLLEY-BALL (PV 7)

8. NOUVEAUX DIPLOMES

DIPLOMES EF1

- AMIRAT Samir → 25/03/2010
- PONCHON Laurent → 08/04/2010
- SAPINART Stéphane → 07/04/2010

DIPLOMES DEPVB

- FUNDERE Jérémy → 12/03/2010
- HIPPOLYTE Thierry → 12/03/2010
- OUKARACHE Badis → 04/07/2005 *(validation accords CCEE 2005)*

DIPLOMES BEES1

DINARD

- BEAUJOUR Aymeric → 31/03/2010
- LEPUISSANT Samuel → 31/03/2010
- MAUDHUIZON Vincent → 31/03/2010
- MEURIOT Benjamin → 31/03/2010
- PONTAIS Hugo → 31/03/2010
- ROUSSEAU Thibault → 31/03/2010
- SAVARIT Fanny → 31/03/2010
- SOLA Hassen → 31/03/2010

ISSOIRE

- AGNESE Nicolas → 17/03/2010
- BOISSIERE Stephen → 17/03/2010
- CAILLE Mickaël → 17/03/2010
- CORNIERE Maxime → 17/03/2010
- ESCALA Yohann → 17/03/2010
- FERET Marie → 17/03/2010
- FRANCOIS Grégory → 17/03/2010
- GATEFIN Julie → 17/03/2010
- GIRARD Bruno → 17/03/2010
- GUY Romain → 17/03/2010
- JOURDAIN Manuela → 17/03/2010
- NADOPTA Iryna → 17/03/2010

Le Président par intérim de la CCEE
Jean-François MOLEY

Le Secrétaire de Séance
Frédéric TROUVE

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 08/04/2010
Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif N°12 du 16/04/2010
Date de diffusion : 22/04/2010
Auteur : Frédéric TROUVE